

Décision

Générale

colonial

Décision n° 73-1013/SG/FP portant titularisation d'instituteurs du cadre territorial de l'enseignement public du premier degré .

n° 73-1013/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
23 juin 1973

Numéro JO
n° 13 du 10/07/1973

Date du numéro
10 juillet 1973

TEXTE INTÉGRAL

Les instituteurs stagiaires ci-après désignés, déclarés admis aux épreuves de certificat élémentaire d'aptitude pédagogique (régime territorial – session 1972), sont titularisés dans leurs fonctions et nommés pour compter du 1^{er} janvier 1973, instituteurs de 2^e classe – 1^{er} échelon (indice 490) du corps territorial de l'Enseignement du premier degré : — MM. Omar Ared Boubh, ancienneté conservée un an. — Aboubaker Daoud Ibrahim, ancienneté conservée trois mois.